



## LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

### TOUR DE BRETAGNE De Port Navalo à La Roche Bernard, l'Arc sud de la Bretagne



Randonnée en Morbihan, ce département est marqué par son histoire qui découle de sa géographie toute particulière. La cohabitation du maritime et du fluvial avec les terres intérieures en ont fait un lieu d'échanges, à la fois protégé et ouvert vers le monde. De l'époque néolithique à nos jours, les hommes qui ont peuplé et façonné ce territoire y ont laissé leur empreinte.



7 jours - 6 nuits - 5 jours de randonnée

### JOUR 1 : ARZON

Arrivée et installation à l'hôtel d'Arzon, le second plus grand port de plaisance de France après La Rochelle.

### JOUR 2 : ARZON - POINTE DE SAINT-JACQUES (NUIT A SARZEAU)

17 km + 50m / - 50m

Avant le grand large de l'Océan, goûtons aux sentiers paisibles qui longent la côte sud du Golfe du Morbihan ; étape de sérénité où le bleu profond de la "petite mer" rencontre les nuances de vert des pins, des chênes, des hêtres et parfois des ifs, arbres sacrés de l'Armorique. De Port Navalo à la pointe Saint-Jacques, le paysage se transforme pour atteindre l'Atlantique.

### JOUR 3 : POINTE DE SAINT-JACQUES - TOUR DU PARC

22 km + 45m / - 45m

Les ducs de Bretagne savaient choisir leur espace de villégiature ; en témoigne leur château à Suscinio entre forêt giboyeuse, marais et océan. Un sentier pédagogique légèrement surélevé passe dans le marais pour mieux en comprendre l'enjeu ; celui notamment d'une vie amphibie aussi précieuse que fragile. Nous continuons ensuite vers la blanche chapelle de la pointe de Penvin posée comme un rempart spirituel contre les périls de la mer... C'est au Tour-du-Parc, sur "la route de l'huître", que prendra fin notre marche.

### JOUR 4 : TOUR DU PARC – BAIE DE KERVOYAL

18 km +10m / -20m

Nous sommes en plein cœur des parcs ostréicoles, une occasion unique de rencontrer des éleveurs-producteurs sur leur lieu de travail ; un travail d'attention quotidienne pour garder de la mer, ce qu'elle a de meilleur ! Après une traversée en bac vous découvrirez le petit port de Pénerf, son clocher blanc à l'unisson d'une Bretagne Sud dont les maisons basses, blanches elles aussi, ont un caractère méridional. A l'entrée une tour, dite "Tour de feu" ou "Tour des Anglais" est la plus ancienne de la côte Atlantique à avoir ainsi servi de repère pour les navigateurs.



## JOUR 5 : POINTE DE PENN LANN – BARRAGE D'ARZAL

14km +290m / -300m

Après la mer et la façade sud du Morbihan, vous continuez la randonnée le long d'une belle allée fluviale. La navigation alentour est paisible tout comme cette randonnée.

## JOUR 6 : BARRAGE D'ARZAL - LA ROCHE BERNARD

12km +150m / -100m

Pour cette dernière étape jusqu'à la Roche Bernard vous longerez la Vilaine. En chemin vous aurez l'occasion de découvrir le domaine de la Rochevilaine et le site de l'Isle, ancienne résidence des Ducs de Bretagne.

## JOUR 7 : LA ROCHE BERNARD

Fin du séjour après le petit-déjeuner.



- Un séjour iodé le long des parcs ostréicoles
- L'embouchure de la Vilaine
- La Roche Bernard, petite cité de caractère

## > DATES et TARIFS

Départ tous les jours, du 10 avril au 10 septembre 2026.

Avril – mai - juin – septembre : départ uniquement le mercredi et le jeudi.

Juillet – août : départ possible tous les jours.

Du 10 au 27 avril, du 26 mai au 30 juin, du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2026 :

Prix par personne : 1 115 €

Supplément chambre individuelle : 385 €

Supplément 1 seul participant : 160 €

Du 28 avril au 25 mai et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2026 :

Prix par personne : 1 170 €

Supplément chambre individuelle : 430 €

Supplément 1 seul participant : 160 €



## > LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension.
- Les transports de bagages.
- Les transferts de personnes.
- Le carnet de route.

## > LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le trajet A/R depuis votre domicile
- Les repas du midi
- La traversée de Pen Cadenic à Penerf au J4 (4€)
- Les boissons
- Les visites éventuelles
- Les assurances
- Les frais d'inscription, de traitement prioritaire et d'envoi à l'étranger.

## > ACCUEIL / DISPERSION

Vous êtes attendus à Arzon, la veille de votre premier jour de marche.

Votre séjour se termine après le petit-déjeuner à La Roche Bernard.

## > NIVEAU

 Randonnée de 12km à 20 km avec très peu de dénivelés. Quelques passages dans les sables pendant certaines étapes.

## > HEBERGEMENTS

En hôtels 2\* et 3\* en formule demi-pension.

### Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les



véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

**Vente en ligne** : [Comment éviter d'avoir des punaises de lit lors du pèlerinage de Compostelle \(lescheminsverscompostelle.fr\)](https://lescheminsverscompostelle.fr)  
[CLAKO punaises & CLAKO Tiques - Clako Punaises \(clako-punaises.com\)](https://clako-punaises.com)

## › TRANSPORT DES BAGAGES

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 15 kg).

## › ACCES



**En train :**

Gare SNCF de Vannes puis bus de Vannes à Arzon (réseau Kicéo – ligne 24 – 1,50 € par trajet à payer sur place, les horaires de bus seront fournis dans le carnet de route).



**En voiture :**

Stationnement de votre véhicule pendant le séjour :



Nous vous recommandons de stationner votre véhicule à la gare SNCF de Vannes pour récupérer plus facilement votre véhicule à la fin du séjour :

Parking de la gare SNCF à Vannes - EFFIA - 02 97 68 25 18 (forfait d'environ 40 € pour la semaine)

Bus de Vannes à Arzon (réseau Kicéo – ligne 24 – 1,50 € par trajet à payer sur place, les horaires de bus seront fournis dans le carnet de route).

Récupérer votre véhicule à Vannes :

Bus de la Roche-Bernard à Vannes (réseau Breizhgo – ligne 8 - 2,50 € par trajet à payer sur place, les horaires de bus seront fournis dans le carnet de route).

## > DOSSIER DE VOYAGE

Un carnet de route vous sera adressé avant le départ, il comprend : une carte générale, un programme (précisant les coordonnées des prestataires et le déroulement du séjour), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et un carnet réalisé par nos soins détaillant l'itinéraire de chaque étape.

## > LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir,
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,



- tenue de rechange confortable pour le soir.

## Matériel divers

- Tupperware, couverts et gobelet pour le repas du midi
  - paire de lunettes de soleil (toute saison),
  - crème de protection solaire,
  - 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
  - petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
  - papier hygiénique, mouchoirs,
  - 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
  - lampe torche ou lampe frontale,
- Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé), 1 paire de jumelles, appareil photos ...

## > TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
  - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
  - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
  - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
  - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
  - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
  - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
  - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages



- **Restez sur les sentiers**
  - Utilisez les sentiers aménagés existants
  - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
  - Favorisez les contenants réutilisables
  - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
  - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
  - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.

## › ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. **Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit** pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site [www.lapelerine.com](http://www.lapelerine.com) rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

**Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.**

**La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.**



Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation **avant le départ**, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

**Durant le séjour**, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :



## ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,  
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

